



# PRÉFET DE LA HAUTE- SAÔNE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vesoul, le 13 novembre 2020

### **COVID-19 – En Haute-Saône, la mobilisation territoriale s’organise pour les personnes vulnérables**

Dans le contexte sanitaire actuel, il est primordial de porter une attention particulière aux personnes vulnérables, notamment les personnes âgées.

Fabienne Balussou, préfète de la Haute-Saône, a animé lundi 9 novembre dernier une réunion avec les acteurs territoriaux (élus et services de l’État) afin de faire le point sur leurs plans d’actions en direction des plus vulnérables.

Lors de cet échange, elle a sensibilisé les élus locaux à la mise en place d’actions concrètes au bénéfice des plus vulnérables, notamment :

- L’animation de cellules de coopération territoriale contre l’isolement, susceptible de mobiliser le réseau de proximité local : plusieurs communes ont fait mention de l’activation de leur cellule de veille Covid ;
- La tenue de registres communaux pour réaliser une campagne d’appels coordonnés et ciblés des personnes vulnérables par les municipalités.

À cette occasion, la préfète rappelle aux personnes vulnérables et à leurs proches l’importance de les signaler auprès de leur commune de résidence pour pouvoir bénéficier de ces actions (appels réguliers, entretien du lien social, aides aux démarches administratives, portage de courses, de repas, etc.).

L’inscription au registre est nominatif. Les données inscrites dans ce registre sont confidentielles.

Par ailleurs, l’État met à la disposition des acteurs locaux plusieurs ressources pour soutenir leurs actions en direction des plus vulnérables :



- Des informations exhaustives sur les caractéristiques et les réflexes à avoir pour les personnes à risque de forme grave de Covid-19 sont disponibles sur le site du ministère des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/soins-et->

**Bureau de la Représentation de l’État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70  

[maladies/maladies/maladies-infectieuses/coronavirus/tout-savoir-sur-la-covid-19/article/personnes-a-risques-reponses-a-vos-questions](#) ;

- Des outils de communication, déployés et diffusables auprès des acteurs locaux ;
- Une plateforme téléphonique de soutien, les personnes isolées pouvant appeler le numéro national d'information sur la Covid-19 (0 800 130 000), qui renvoie, en cas de situation de fragilité ou de détresse, vers une plateforme d'écoute de la Croix-Rouge ;
- Un guide pour aider les maires dans l'animation de leur cellule de veille contre l'isolement ainsi qu'un vade-mecum des outils d'intervention au bénéfice des personnes âgées.

Si le numéro national d'information peut rediriger les personnes vulnérables vers une plateforme d'écoute, il est toutefois conseillé de prendre contact avec le référent Covid-19 de sa commune qui sera en mesure d'apporter un soutien de proximité ou d'orienter vers les acteurs compétents.

Aucune personne ne doit être oubliée dans cette période de confinement, qui peut être vécue durement en particulier cette période hivernale.

**Bureau de la Représentation de l'État  
et de la Communication Interministérielle**

Tél. : 03 84 77 70 12  
Mél : [pref-communication@haute-saone.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-saone.gouv.fr)

1 rue de la préfecture  
70 000 VESOUL

[www.haute-saone.gouv.fr](http://www.haute-saone.gouv.fr)

@Prefet70 